

Association des Responsables de Copropriété

7, rue de Thionville

75019 PARIS

Convocation

A l'Espace Charenton, 327 rue de Charenton, 75012 Paris
(Métro : Porte de Charenton)

L'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire de l'ARC aura
lieu le **Mardi 25 juin 2019 à 16h30**
(Enregistrement des adhérents et pouvoirs à partir de 16h00)

Ordre du jour

Décisions à caractère extraordinaire :

- Approbation du changement d'adresse du siège social au « 7 rue de Thionville à Paris 19^{ème} » modifiant l'article 3 des statuts, comme décidé par le Conseil d'Administration.

Décisions à caractère ordinaire :

- Approbation du rapport d'activité concernant l'année 2018
- Approbation du rapport financier concernant l'année 2018
- Approbation des comptes de l'exercice 2018 après lecture des rapports du Commissaire aux comptes
- Affectation du résultat de l'exercice 2018
- Fixation des cotisations pour 2020
- Information sur l'avancement du programme d'actions pour l'exercice 2018/2019
- Approbation du programme d'actions pour l'exercice 2019/2020
- Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2020

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président
Gérard ANDRIEUX

A remplir pour l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire	
N° adhérent collectif :	Individuel :
Adresse :	
Nom de l'adhérent individuel :	
Nom du représentant du Conseil Syndical :	
Nom du syndic non professionnel :	
Autres situations :	
Ne pouvant assister à l'assemblée générale mixte, je donne pouvoir à : avec pouvoir de substitution.	
Date :	Signature :

Nota : les pouvoirs adressés au Président, Gérard Andrieux, seront considérés comme favorables aux résolutions portées à l'ordre du jour.

Tous les documents annexés à l'ordre du jour sont à dispositions des adhérents sur le site de l'ARC à compter du 31 mai 2019.